



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Procurement Hub | Centre  
d'approvisionnement  
Fisheries and Oceans Canada | Pêches et  
Océans Canada

**Email / Courriel :** [DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

**REQUEST FOR QUALIFICATIONS /  
DEMANDE DE QUALIFICATION**

Comments: - Commentaires :

<b>Title / Titre</b> Reconstruction de la rampe de mise à l'eau et de la cale de halage St. Bernard's (T.-N.-L.)		<b>Date</b> 30 Juin 2023
<b>Solicitation No. / N° de l'invitation</b> 30004540		
<b>Client Reference No. / No. de référence du client(e)</b>		
<b>Solicitation Closes / L'invitation prend fin</b> <b>At / à :</b> 14h00 EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est)) <b>On / le :</b> 18 juillet 2023		
<b>F.O.B. / F.A.B.</b> Destination	<b>Taxes</b> See herein — Voir ci-inclus	<b>Duty / Droits</b> See herein — Voir ci-inclus
<b>Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services</b> See herein — Voir ci-inclus		
<b>Instructions</b> See herein — Voir ci-inclus		
<b>Address Inquiries to : / Adresser toute demande de renseignements à :</b> Carina Della Valle <b>Email / Courriel:</b> <a href="mailto:Carina.DellaValle@dfo-mpo.gc.ca">Carina.DellaValle@dfo-mpo.gc.ca</a> <a href="mailto:DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca">DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca</a>		
<b>Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		
<b>Telephone No. / No. de téléphone</b>	<b>Facsimile No. / No. de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	



---

## AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

### PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la phase 2 invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une fois le contrat attribué au terme de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera supprimée et aucun autre contrat ne sera attribué.

### COMPTE RENDU

**Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir une séance d'explications doit contacter la personne dont le nom figure sur la page couverture de la demande de qualifications dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis l'informant du résultat de l'invitation. Les explications fournies comprendront un exposé des points forts et faibles de la soumission, en rappelant les critères d'évaluation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres propositions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.**

### PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Le gouvernement du Canada a mis sur pied le BOA afin d'offrir aux soumissionnaires canadiens un moyen impartial et indépendant pour déposer leurs plaintes concernant l'attribution de certains contrats fédéraux de moins de 30 300 \$ pour les biens et de 121 200 \$ pour les services. Si vous avez des préoccupations concernant l'attribution d'un contrat fédéral dont la valeur est inférieure à ces montants, vous pouvez communiquer avec le BOA par courriel à l'adresse [boa.opo@boa-opo.gc.ca](mailto:boa.opo@boa-opo.gc.ca), par téléphone en composant le 1-866-734-5169, ou par l'intermédiaire de son site Web, à l'adresse [www.opo-boa.gc.ca](http://www.opo-boa.gc.ca).
- (d) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

### LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca)



---

## INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres par courriel pour l'évaluation financière relative par rapport à l'exigence.

2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante par écrit à [DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca) .

Les questions doivent être reçues, par écrit, au moins **sept** jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. Soumission de qualification - L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Pêches et Océans Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. Pêches et Océans Canada n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à 10 Mo. Au-delà de cette limite, Pêches et Océans Canada pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que Pêches et Océans Canada la reçoive avant la fin de la période indiquée dans l'appel d'offres. Les courriels avec des liens vers des documents de soumission ne seront pas acceptés.

Pêches et Océans Canada ne sera pas responsable des échecs attribuables à la transmission ou à la réception du courriel de soumission.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de Pêches et Océans Canada ne seront pas acceptées.

4. L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, **la page couverture de la demande de qualification** et tout document associé requis soumis par courriel en format PDF portant l'information suivante clairement dans la ligne d'objet :

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- le numéro de l'invitation à soumissionner;

Une clarification ou un changement à la Phase 1 – Demande de qualifications entraînera la publication d'un addenda sur le site Web Achatsetventes et sera inclus sous la forme d'une modification à la Demande de qualifications de la demande de soumissions. La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerá du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.



---

## ANNEXE 1 – DESCRIPTION DU PROJET - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

L'étendue des travaux dans le cadre du présent projet concerne l'exécution des tâches de construction nécessaires à la reconstruction de la cale de halage et de la rampe de mise à l'eau à St. Bernard's (T.-N.-L.), comme cela est décrit de manière plus précise ci-dessous ainsi que dans les dessins et le devis, dans le respect de toutes les conditions du contrat.

Dans l'ensemble, les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat comprennent, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit :

- .1 Démolition et enlèvement du quai existant, selon les indications des dessins. Tous les débris retirés doivent être éliminés dans un site d'élimination de déchets approuvé. Aux fins d'élimination des débris de démolition, l'entrepreneur devra obtenir les approbations nécessaires auprès des exploitants du site d'élimination. Il est à noter qu'il y a du bois traité à la créosote, une manutention et une élimination particulières seront donc nécessaires (tous les bordereaux de pesée et de déversement doivent être remis au représentant ministériel).
- .2 Construction d'une nouvelle cale de halage (encaissement, construction de poteaux et de poutres), comme il est indiqué sur les dessins.
- .3 Construction d'une nouvelle rampe de mise à l'eau, équipée d'un encaissement et de panneaux en béton préfabriqué, comme il est indiqué sur les dessins.
- .4 Fourniture et installation de bois de charpente pour l'encaissement, le garde-roues, les butées de garde-roues, les poteaux, les poutres, les coiffes, les roues, la rambarde du pont, et la quincaillerie associée.
- .5 Fourniture et installation d'un remblai rocheux en dessous des poutres de la nouvelle cale de halage, comme il est indiqué sur les dessins.
- .6 Fourniture et installation d'enrochement comme l'indiquent les dessins.
- .7 La fourniture et la mise en place d'une fondation de matériaux granuleux de classe « A » et d'une fondation granulaire de classe « B », comme il est indiqué sur les dessins.
- .8 Extension d'un mur de soutènement existant comme indiqué sur les dessins.

### VISITE DES LIEUX

Avant de présenter une proposition, les soumissionnaires sont invités à visiter, à leurs frais et selon leur échéancier, les installations et leurs environs pour examiner et vérifier le type, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux requis pour exécuter les travaux, les moyens d'accès aux lieux, la rigueur des conditions météorologiques, leur caractère incertain et l'exposition à celles-ci, les conditions du sol et tout aménagement nécessaire. Ils doivent également obtenir tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne les risques, les éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune allocation ne sera accordée ultérieurement en cas d'erreur ou d'omission relative à l'appréciation des conditions qui s'appliqueront sur le chantier.

Avant de visiter les lieux, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 01 35 29 du devis – Santé et sécurité. Ils doivent prendre les mesures de sécurité nécessaires lors de toute visite des lieux, avant ou après l'acceptation des soumissions.

L'entrepreneur doit réaliser et achever les travaux au plus tard 16 semaines suivant l'attribution de contrat.



## ANNEXE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Télocopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Instructions à l'intention du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit répondre à la partie Évaluation des critères de la Phase 1 en utilisant le tableau ci-dessous.

### EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires détaillés dans le présent document. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement dans leur proposition qu'ils répondent à toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit retenue pour la suite de l'évaluation. Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires ne seront pas retenues.

No.	Critères obligatoires (CO)	Répond aux critères (✓)
01	<p><i>Les fournisseurs doivent fournir deux (2) projets de référence entrepris par le fournisseur au cours des cinq (5) dernières années en lien avec la construction maritime. Pour chaque projet, ils devront indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Le titre du projet;</i></li><li>- <i>L'emplacement du projet;</i></li><li>- <i>Les dates de début et de fin du projet (mois et année);</i></li><li>- <i>Une brève description du projet (notamment le coût et la portée);</i></li><li>- <i>Les coordonnées du vérificateur ou de la vérificatrice (nom, adresse courriel, numéro de téléphone).</i></li></ul>	



Référence obligatoires 1	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	

Référence obligatoires 2	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :
Emplacement du projet :	
Titre du projet :	
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années? _____ Oui ou _____ Non	
Était-ce un projet de construction commerciale**? _____ Oui ou _____ Non	
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)	

*\*\*On entend par construction commerciale toute construction exclusivement non résidentielle dont la structure aura pour objectif final :*

- le commerce (public ou privé); ou*
- \*\*\* le service (public ou privé). »*

*\*\*\*On entend par « service » tout système, programme ou méthode satisfaisant un besoin public ou privé et répondant à la définition de construction commerciale ci-dessus.*



*Par « construction commerciale », on entend toutes les structures mentionnées dans la définition d'une structure \*\*\*institutionnelle.*

*On entend par « institutionnelle » tout bâtiment appartenant à l'État et conçu en vue d'un service public ou d'une fonction publique. « Appartenant à l'État » s'applique à tout palier de gouvernement : municipal, provincial, territorial ou fédéral.*



---

## ANNEXE 3 - LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

### Livraison d'une soumission:

- Page de couverture la demande de qualification:** remplie et signée
- Annexe 2 – Formulaire de Qualification de la Phase 1 :** remplie
- Page de couverture des amendements (si applicable):** signée ou paraphée, le cas échéant

***Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.***